



PRO SAILING TOUR 2022

AVENANT N°3

Modifications à l'Avis de Course et aux INSTRUCTIONS DE COURSE

1) Modification Avis de Course 4.2.1 :

Annuler AdC 4.2.1 et remplacer par :

Chaque membre de l'équipage devra être en possession d'une Licence Club FFVoile 2022 mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition, lors des contrôles du 1er Episode. Chaque nouveau membre d'équipage sur les autres épisodes devra présenter sa licence FFVoile compétition lors des contrôles préalables au dit épisode.

Pour les concurrents étrangers, titulaire d'une licence 2022 émise par leur MNA, ils doivent apporter la preuve d'une assurance RC à hauteur de 2 millions d'euros.

2) Modification de l'IC 10.7.2

Annuler IC 10.7.2 et remplacer par :

Une marque « Inner » cylindrique rouge sera mouillée à proximité de l'axe de la ligne. Cette marque a alors rang de marque de départ et devra être laissée du même côté que le bateau comité. Il est interdit de passer entre cette marque et le bateau comité.

3) Modification de l'IC 15.2.1 (b) :

Annuler IC 15.2.1 (b) et remplacer par :

La Finale Cowes-Roscoff est affectée d'un coefficient 2

4) Modification de IC 16.3.2

Annuler IC 16.3.2 et remplacer par :

Le port du gilet de sauvetage ou un vêtement à flottabilité intégré, est obligatoire pour tous les équipiers, de la sortie à la rentrée du port.

Cf Accusé réception de la déclaration manifestation nautique de la Préfecture Affaire Maritime Atlantique du 19 mai 2022

5) Ajout de article IC 12.3 Contact :

Quand les umpires observent, ou suite à une indication par le skipper du bateau à l'issue de la course dans un délai de 2 mn après l'arrivée du dernier bateau, qu'un contact (coque, espars, gréement dormant contre coque, espars, gréement dormant) a eu lieu entre des bateaux en course, les umpires imposeront une pénalité de deux (2) points pour le bateau pénalisé dans l'incident. De plus, ils peuvent imposer une pénalité de un (1) point pour l'autre bateau s'ils considèrent que ce bateau n'a pas agi pour éviter ce contact.

Le 13 juin 2022

Chief Umpire
Thierry Poirey

Présidente Comité Course
Carole Jaouen

Directeur de Course
Gilles Chiorri